JUNE 17, 1974 LE 17 JUIN 1974

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS POSTINGS

AFFECTATIONS À L'ÉTRANGER DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES



The Department of External Affairs announces the following postings which will take effect in the coming months:

Mr. John Ryerson Maybee, at present Director General, Bureau of Consular Affairs, Department of External Affairs, will become High Commissioner to India and Ambassador to Nepal, succeeding Mr. B. M. Williams, who has returned to Ottawa.

Mr. David Chalmer Reece, now High Commissioner in Port of Spain (Trinidad and Tobago), will become High Commissioner to Ghana, succeeding Mr. Noble Power, who will return to Ottawa.

Le Ministère des Affaires extérieures annonce les affectations suivantes qui prendront effet dans les prochains mois.

M. John Ryerson Maybee, actuellement Directeur général du Bureau des Affaires consulaires au Ministère des Affaires extérieures, deviendra Haut Commissaire en Inde et Ambassadeur au Népal. Il succède à M. B.M. Williams qui est rentré à Ottawa.

M. David Chalmer Reece, maintenant Haut Commissaire à Port of Spain (Trinité et Tobago) deviendra Haut Commissaire au Ghana. Il succède à M. Noble Power, qui rentre à Ottawa.

n° 43

PLAN D'URGENCE CANADO_AMÉRICAIN EN CAS DE PONLUTION DES EAUX PAR DES HYDROCARBURES

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui qu'au terme de discussions prolongées, le Canada et les États-Unis ont conclu un échange de Notes diplomatiques concernant l'établissement d'un plan d'urgence conjoint canado-américain en cas de pollution des eaux par des hydrocarbures et d'autres substances nocives.

L'échange de Notes constitue entre le Canada et les États-Unis un accord prévoyant la promulgation du Plan d'urgence par le ministère canadien des Transports et par la Garde côtière des États-Unis et son maintien en vigueur afin de coordonner les mesures à prendre face aux menaces réelles de pollution des eaux qui présentent un intérêt commun pour les deux pays. Les eaux visées par les stipulations du Plan comprennent les Grands Lacs et les eaux situées au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Le Plan s'appliquera également aux détroits de Juan de Fuca et de Rosario entre autres.

Le ministère des Transports et la Garde Côtière des États-Unis seront chargés d'administrer le Plan et de le maintenir en vigueur tel qu'il a Sté promulgué ou qu'il sera modifié de temps à autre. Monsieur Mitchell Sharp et Son Excellence M. William J. Porter, ambassadeur des États-Unis au Canada, ont respectivement signé au nom du Canada et des États-Unis l'échange de Notes constituant un accord entre les deux pays.

M. Sharp a accueilli la ratification de cet accord comme étant un pas important vers une coopération active visant à réduire les menaces que constituent pour les eaux canadiennes et américaines et leurs littoraux les déversements accidentels de pétrole et d'autres polluants. Le Plan d'urgence assurera également une certaine coopération en ce qui touche l'utilisation de l'équipement et la coordination du personnel lors de tout accident qui pourrait survenir dans les eaux visées par le Plan.

Le Plan d'urgence sera signé et promulgué aujourd'hui par le commandant de la Garde côtière des États-Unis et par l'administrateur du transport maritime du Canada du ministère des Transports.

POUR DIFFUSION HEEDIATE LE 19 JUIN 1974

RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'OTAN À OTTAWA

Cette année marque le 25^e anniversaire de la ratification du Traité de l'Atlantique nord. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Hitchell Sharp et le Hinistre d'Etat aux Sciences et à la Technologie, l'honorable Jeanne Sauvé, ont annoncé aujourd'hui que le Canada sera l'hôte de la réunion du Comité scientifique de l'OTAN qui se tiendra à Ottawa, du 24 au 26 septembre.

Si l'on fait un examen rétrospectif des vingt-cinq dernières années on est frappé des transformations profondes qui ont pris place au sein de l'Alliance et de la capacité accrue de cette dernière de faire face aux nouvelles tâches et aux nouveaux défis. Feu Lester B. Pearson attachait une importance marquée à l'Article II du Traité de l'Atlantique Nord qui insiste sur l'opportunité de la coopération entre les pays membres de l'Alliance dans des domaines qui ne relèvent pas de la sphère politico-militaire traditionnelle. En 1956, l'OTAN confiait à MM. Pearson, Gaetano Martino (Italie) et Halvard Lange (Norvège) la tâche d'explorer les possibilités d'une coopération entre les pays membres de l'Organisation dans les domaines non militaires.

Ce triumvirat, connu par la suite sous le nom des "Trois Sages", a souligné que "la science et la technologie constituaient un secteur d'une importance particulière pour la Communauté atlantique". A la suite des recommandations de ce groupe d'étude, l'OTAN décidait de mettre sur pied un groupe de travail qui proposa la création d'un comité scientifique permanent et la nomination d'un conseiller scientifique aurprès du Secrétaire général.

Le Comité scientifique est composé de représentants nationaux ayant pleine autorité pour traiter des questions de politique scientifique. Le Comité est présidé par le Secrétaire général adjoint pour les Affaires scientifiques et écologiques; avec l'aide d'un petit groupe de chercheurs, il est chargé d'appliquer les décisions du Comité, d'administrer divers programmes scientifiques et de conseiller le Secrétaire général de l'OTAN sur des questions connexes.

Les activités scientifiques de l'OTAN se regroupent en deux catégories de programmes, soit les programmes scientifiques généraux et les programmes scientifiques spéciaux. L'Organisation consacre à ces programmes un budget annuel d'environ 6 millions de dollars.

Les programmes scientifiques généraux sont conçus de façon à favoriser l'échange international des données scientifiques, élément clé d'une coopération efficace. Ils comprennent l'octroi de bourses de recherche scientifique, des subventions pour la recherche et le financement des cours d'été. Les bourses de recherche favorisent l'échange d'étudiants titulaires de licences ou de doctorats tant dans le domaine des sciences pures que dans celui des sciences appliquées. Les subventions pour la recherche fournissent l'appui financier nécessaire à la poursuite de travaux de recherche qui appellent une collaboration internationale. Les cours d'été, qui consistent en une cinquantaine de colloques scientifiques spécialisés tenus chaque année, fournissent aux scientifiques d'un grand numbre de pays l'eccasion de se réduir pour discuter d'un sujet prédit.

Les programmes scientifiques spéciaux appuient une série d'études à court terme et d'intérêt courant en sciences appliquéeu; ces études portent sur toute une gamme de sujets, entre autres l'océanographie, la météorologie, l'environnement et les sciences sociales.

Ces programmes font l'objet d'une réévaluation constante qui tient compte des autres activités de l'OTAN et de l'orientation de l'appui accordé aux travaux scientifiques sur les plans national et international. Bien que les activités recevant l'appui du Comité aient changé au cours des années, l'OTAN continue de faire reposer son programme scientifique sur le principe voulant que les pays membres possèdent certains intérêts scientifiques et technologiques communs qu'ils peuvent mettre à profit par la voie de la coopération internationale. Fort de sa croyance en l'universalité de la science, le Comité a également fait figure de précurseur dans le domaine de la coopération entre l'Est et l'Ouest et des scientifiques de certains pays d' Europe de l'Est ont participé aux activitiés scientifiques de l'OTAN.

Le Canada a également fourni un apport considérable aux activités scientifiques de l'OTAN à titre de participant aux réunions trimestrielles du Comité et de membre de la plupart de ses sous-comités spécialisés. Le fait qu'un expert canadien fasse partie de chacune des sept commissions des Programmes spéciaux reflète la haute estime que portent à leurs homologues canadiens les scientifiques des autres pays membres de l'OTAN.

L'activité d'organismes de l'OTAN comme le Comité scientifique est la preuve que l'Organisation apporte sa contribution soutenue à la recherche de solutions aux problèmes qui se posent dans les secteurs de la science et de l'environnement et qui influent sur le bien-être de tous ses membres.